

Montreuil, le 04/08/2017

BILLET D'HUMEUR

Suivez-nous sur facebook ou twitter

f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

t : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

TANDIS QUE PARIS A NEYMAR, LES COLLECTIVITÉS LOCALES, ELLES, EN ONT MARRE !

«*La logique budgétaire, c'est de couper les dotations en 2018, nous ne le ferons pas*», avait lancé le président de la République en conclusion de la Conférence nationale des territoires, le 17 juillet au Sénat. Sauf que le 21 juillet, le Gouvernement a publié un [décret annulant 300 millions d'euros de dotations aux collectivités locales](#). En football ça s'appelle un « tacle par derrière »...

Les collectivités dénoncent la logique comptable qui est ainsi à l'œuvre, et s'insurgent contre l'approche « bercyenne » qui voudrait que l'investissement crée des dépenses de fonctionnement.

Car cette baisse des dotations va essentiellement impacter leurs capacités d'investissement (215 millions). Leur colère est d'autant plus vive que cela remet en cause des projets utiles aux citoyens, mais également porteurs d'activité économique dans de nombreux territoires.

Autre élément impacté par cette baisse des dotations, la politique de la ville (46,5 millions). L'austérité fait ainsi des dégâts sur monde associatif de proximité, pourtant reconnu comme amortisseur social. Ce monde associatif comprend notamment les associations de défense de droits et d'intérêts, mais également les activités d'aide sociale, de développement local, culturelles, de loisirs, et le sport amateur.

Hasard du calendrier médiatique, si cette information sort dans la presse deux semaines après la parution du décret, elle intervient le même jour que l'annonce du transfert du footballeur Neymar au PSG pour 220 millions d'euros.

Il ne s'agit pas ici de faire un parallèle entre les sommes, qui sont de natures et de destinations différentes. Cependant, **c'est l'occasion de mettre en lumière la complexité et l'opacité qui entourent les opérations financières des sportifs de hauts niveaux, dont le civisme fiscal est loin d'être exemplaire.**

Gérald Darmanin semble d'ailleurs ne pas être au fait de ces éléments au vu de sa déclaration :

«*Si effectivement Neymar vient dans un club français, alors effectivement le ministre des Comptes publics se réjouit des impôts qu'il va pouvoir payer en France. Il vaut mieux que ce joueur de football paie ses impôts en France plutôt qu'il ne les paie ailleurs.* »

- ▶ Nos homologues espagnols apprécieront de se faire dribbler de la sorte. Le dossier du transfert du joueur à Barcelone en 2013 est en effet entaché de nombreuses irrégularités supposées, notamment fiscales, et des poursuites sont encore en cours ;
- ▶ Il en va d'ailleurs de même au Brésil, où le joueur et son entourage sont poursuivis par le tribunal administratif du pays pour fraude fiscale.

Que ce soit au Brésil, en Espagne ou en France, la CGT Finances Publiques estime que le joueur doit payer ses impôts et participer à la contribution commune en raison de ses facultés.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que dénoncer la logique d'austérité du gouvernement, qui au travers du décret précité **supprime encore 76 millions d'euros au budget du programme 156 (gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local) ?**

Ce sont donc 76 millions qui vont être essentiellement supportés par la DGFIP !

Autant de moyens en moins donc pour lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale.

Pour la CGT Finances Publiques, plus que jamais il est nécessaire de se mobiliser dès le 12 septembre contre les logiques d'austérité.